

Economie

Le Collectif monnaie libre Haut-Allier œuvre à l'installation de la june dans les environs de Brioude (Haute-Loire)

Article réservé aux abonnés

Publié le 20/01/2022 à 08h52



Brioude. Développement de la monnaie libre, la june, dans le Brivadois. Rencontre avec Cyril Libert, membre du Collectif monnaie libre Haut-Allier © Pierre HEBRARD

Le Collectif monnaie libre Haut-Allier œuvre au développement de la june en local. Décorrélée de l'euro, la devise pourrait faire son apparition sur le marché de La Chomette.

La « june », monnaie libre démarrée en France en mars 2017, fait son apparition dans le Brivadois. En mai prochain, cette cryptomonnaie devrait être dotée localement d'un nouvel outil : des coupons pour des paiements physiques expérimentés sur le marché de La Chomette. Cyril Libert, membre du Collectif monnaie libre Haut-Allier (*), nous explique.

La monnaie libre, qu'est-ce que c'est ?

« C'est une monnaie décorrélée de l'euro », précise Cyril Libert, qui en est localement l'un des précurseurs. Il s'est lancé il y a quatre ans dans cette aventure que l'on peut lier à celle des logiciels libres (créés par et pour les usagers et non pour le profit). « Le principe vient du constat que la monnaie conventionnelle est créée par la dette. Partant de là, Stéphane Laborde a écrit un livre, *la Théorie relative de la monnaie* », où il pose les bases à l'origine du concept de monnaie libre.

“ C'est un outil monétaire alternatif, décorrélé de l'euro et des banques. ”

Et dont l'originalité réside dans le processus de création monétaire : le dividende universel. Cette cryptomonnaie « ne laisse pas ce pouvoir de création aux banques », mais le donne aux utilisateurs : « Il faut se doter d'un compte via un logiciel spécialisé, Césium par exemple. Une fois certifié, il créera de la monnaie tous les jours. » Sans rien faire. Sans même investir le moindre euro. « Actuellement c'est 10 junes par jour. Pour être certifié, il y a un système de toile de confiance permettant de s'assurer que chaque personne physique n'ait créé qu'un seul compte. » Il faut notamment que cinq personnes certifiées donnent leur aval.

“ Il y a une seule condition nécessaire mais suffisante, pour créer cette monnaie, c'est d'être un être humain vivant. ”

Quel est l'objectif, localement ?

« À terme, cela peut permettre de recréer un maillage économique en ayant un outil monétaire qui peut se passer des banques », souligne Cyril Libert. Et si la june est un outil international, il confirme qu'elle « n'a de valeur qu'auprès de ceux qui l'acceptent ». C'est là tout l'intérêt du Collectif monnaie libre Haut-Allier, rattaché à l'association Axiom-team de Toulouse : travailler à mailler de plus en plus le territoire. Producteurs et commerçants n'accepteront la june que s'ils peuvent l'utiliser à leur tour.

« J'ai voulu développer la monnaie libre pour les associations. Je me suis dit que ce serait sympa d'avoir une monnaie interne à des projets comme une ludothèque, une outillthèque. Sur notre territoire, il y a un terreau fertile entre les producteurs artisans et les associations. Et on peut même imaginer à terme que différentes associations rétribuent leurs membres en fonction de leurs actions avec de la monnaie libre. Monnaie qu'elles auront notamment obtenue par des dons plus faciles à obtenir qu'en euros.

Monnaie libre, pas locale

Dans le Puy-de-Dôme existe la doume, monnaie locale. Et cela n'a rien à voir avec la june... « La différence, c'est qu'il y a une unité de monnaie locale

correspond à 1 euro. Le but de la monnaie locale est de forcer la résilience locale. On peut échanger des euros contre de la monnaie locale, qui reste sur le territoire. Elle est liée à l'euro. » Pas la monnaie libre.

Localement, une structure a déjà recours à cet outil : « Pas d'triche patte d'oie propose sa ludothèque en junes (après adhésion annuelle en euros). » Une outilhèque pourrait également voir le jour. « Où les membres mettent à disposition leur matériel contre de la monnaie libre. »

Quelle est son implantation sur le Brivadois

« Entre Langeac et Brioude, il y a une trentaine de personnes certifiées qui créent de la monnaie libre tous les jours. » Il est par ailleurs possible de gagner des junes sans en produire. Il suffit d'avoir un compte et de vendre quelque chose.

Quand et où l'utiliser ?

Trois événements ont déjà eu lieu, sur le Brivadois, pour permettre d'utiliser des junes. « Des G-marchés. Il s'agissait principalement de particuliers qui vendaient des plans de potager ou des objets de seconde main. Il y en a eu un à Langeac et deux chez des particuliers. »

A lire aussi : [Un 1er marché autour de la monnaie libre](#)

La monnaie libre, cryptomonnaie ne pouvant être utilisée pour l'instant que par virement, à l'aide d'un smartphone par exemple, est aussi en vigueur sur certains sites Internet. Notamment www.gchange.fr, proposant des petites annonces. Avec toutefois une précision pour les ventes à distance : l'obligation de payer les frais de port en euro. « Mais on peut filtrer pour privilégier des échanges locaux », précise Cyril Libert. Il existe également un site proposant des locations de vacances payables en june : [Airbnjune](#).

Pour aller plus loin

Pour obtenir davantage d'informations, consulter le site Internet <https://ml43.fr>. Des réunions d'information sont également proposées chaque premier mercredi du mois à 18 h 30, au café lecture La Clef de Brioude ; chaque troisième mercredi du mois à 19 heures, au Café Grenouille à Langeac, et tous les premiers jeudis du mois à 13 h 30 au P'tit Café, au Puy-en-Velay.

Pourquoi une nouvelle étape doit être franchie au marché de la Chomette ?

Le paiement par virement avec un smartphone pouvant en repousser certains, un système de coupons (dont la valeur ira de 1 à 50 junes et qui pourront être utilisés pour des échanges) devrait voir le jour dans le Brivadois. L'association Au plus près, qui organise le marché de La Chomette a accepté un événement proposé par le collectif, en mai prochain : « Il sera possible de payer en coupons auprès des producteurs qui se seront engagés pour cette expérimentation. » Une mise en place qui nécessite un peu de travail.

“ Nous bénéficions d'un financement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour rémunérer un avocat fiscaliste et un expert-comptable afin de travailler à la création d'un fascicule destiné aux professionnels. ”

Ceux qui accepteront cette monnaie devront par exemple éditer des factures en euros. Pour leur permettre d'évaluer la TVA qu'ils devront ensuite payer dans cette devise.



Et cela pose également la question de la création des coupons. « Des associations vont être garantes de leur sécurité. Elles financeront la création de ces coupons. Ces “banques locales” disposeront ensuite d'un stock. Les détenteurs de junes souhaitant utiliser des coupons pour des achats devront les retirer en versant autant de monnaie numérique à la banque locale. » Qui la restituera ensuite lors de l'échange inverse.

Le Collectif monnaie libre Haut-Allier réfléchit actuellement à un crowdfunding pour financer l'achat des coupons.

A lire aussi : [Le gouverneur de la Banque de France estime « durable » la fabrication de billets en Auvergne](#)

() Sur la Haute-Loire, il existe aussi le Collectif monnaie libre Est 43, à Monistrol-sur-Loire, « et très récemment, un groupe s'est créé au Puy-en-Velay ».*

Pierre Hébrard

BRIOUDE VIE PRATIQUE - CONSOMMATION VIE ASSOCIATIVE HAUTE-LOIRE

Votre avis est précieux !

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

Je donne mon avis